



# INFO CRSP

2016-01

## Suivi réunion du 7 avril 2016

Le comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP) de la région de Chaudière-Appalaches a tenu une rencontre le 7 avril dernier et désire vous transmettre les principaux éléments qui y ont été discutés. Nous souhaitons par ce bulletin mieux vous informer des travaux du CRSP qui visent notamment à émettre des recommandations concernant l'organisation des soins et services pharmaceutiques dans les territoires de notre région.

## Résultats du sondage

Un sondage a été effectué en janvier dernier et un total de 10 pharmaciens de différents territoires et de milieux de pratique y ont répondu. Plusieurs commentaires ont été exprimés notamment en lien avec l'importance d'assurer une communication de qualité entre les pharmaciens communautaires et hospitaliers. Aussi, plusieurs éléments en lien avec des besoins de formation, des problématiques d'approvisionnement de médicaments, la disponibilité du bilan comparatif des médicaments et la continuité des soins ont été adressés.

L'ensemble des répondants a par ailleurs unanimement soutenu la mise en place des **tables locales de pharmacie** et propose la tenue de trois rencontres par année (printemps, automne, hiver). Des tables locales sont déjà en place dans les territoires de la Beauce-Etchemins, de Montmagny et de Thetford. La table locale du territoire de Lévis-Bellechasse-Lotbinière-Nouvelle-Beauce est à planifier sous peu. Le CRSP souhaite vivement la participation du plus grand nombre à ces rencontres qui visent **à échanger sur les enjeux locaux en pharmacie et à trouver des solutions durables pour une organisation des soins améliorée.**

## Plan d'action

Les éléments recueillis lors du sondage ont servi de base à l'élaboration du plan d'action du comité régional sur les services pharmaceutiques pour l'année 2016-2017 dont voici les principaux axes :

- Mettre en place les tables locales des soins et services pharmaceutiques;
- Mettre en place un outil de communication du CRSP vers les pharmaciens de la région;
- Soutenir l'intégration des pharmaciens dans les GMF



- Soutenir la mise en place des services pharmaceutiques prévus à la Loi 41 dans les pharmacies communautaires et des établissements de santé;
- Collaborer à la coordination des soins et services pharmaceutiques requis par la Loi 2 (loi sur les soins de fin de vie);
- Soutenir l'organisation des soins et services pharmaceutiques concernant l'anticoagulothérapie;
- Agir comme carrefour de discussion pour diverses problématiques selon les besoins;
- Mettre en place des outils soutenant la continuité.

Toujours dans un but de mieux connaître les préoccupations et les besoins des pharmaciens de la région, nous vous invitons à remplir le sondage ci-joint portant sur la disponibilité des pharmaciens dans les GMF et la mise en place des nouveaux actes prévus à la loi 41. Veuillez le retourner à l'attention de madame Chantal Breton, chef du département de pharmacie par intérim du CISSS de Chaudière-Appalaches, par courriel à l'adresse suivante : [chantal.breton@ssss.gouv.qc.ca](mailto:chantal.breton@ssss.gouv.qc.ca) ou par télécopieur au 418 835-7178 au plus tard le 27 mai 2016. Vos réponses sont attendues en grand nombre!

En toute collaboration,

*Votre CRSP de la région Chaudière-Appalaches*

